

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

2EME SESSION ORDINAIRE POUR 2012

27 ET 28 SEPTEMBRE

N° 2012/O2/059

REPONSE DE MARIA GUIDICELLI

A LA QUESTION DEPOSEE PAR VIVIANE BIANCARELLI  
AU NOM DU GROUPE DES ELU(E)S COMMUNISTES ET CITOYENS  
DU FRONT DE GAUCHE

OBJET : Avenir énergétique de l'île.

Mme La Conseillère,

Ce n'est pas la première fois que les points que vous soulevez dans votre question viennent en débat dans cette assemblée. Il ne s'agit pas de questions subalternes, car elles intéressent la couverture des besoins en électricité de l'île, et elles reviennent régulièrement en débat car nous n'obtenons pas toujours les réponses que nous sollicitons.

Votre préoccupation est aussi la notre, et nous nous interrogeons nous aussi sur les raisons qui font que les réponses que nous attendons tardent. A cet effet, nous ne pouvons que saluer l'initiative du président de l'Assemblée qui proposera à la discussion de demain une motion sur cette même thématique. Nous espérons qu'elle sera adoptée à une large majorité.

Pour en venir au fond, le Président du Conseil exécutif avait effectivement écrit au précédent ministre de l'énergie pour obtenir un rendez vous afin d'exposer ces différentes questions de vive voix. Compte tenu du remplacement de Mme Nicole Bricq, le rendez vous fixé initialement le 17 juillet n'a pu avoir lieu. Nous sommes donc en attente d'un nouveau rendez-vous avec Mme Batho qui, malgré son emploi du temps chargé, doit nous confirmer très prochainement un nouveau créneau. Nous considérons que l'actualité de cette rencontre n'a pas diminué, bien au contraire.

Je rappellerai ici les trois principaux points sur lesquels nous sommes toujours dans l'attente d'un engagement clair du gouvernement, compte tenu que nous considérons désormais que le raccordement au GALSI, s'il se fait un jour, ne sera de toute façon pas opérationnel si l'on considère le calendrier prévu pour la mise en service des nouvelles centrales :

- la desserte de la Corse en GNL à partir d'une barge en mer au sud de Bastia, et l'alimentation des deux centrales et des deux distributions publiques de gaz par l'intermédiaire du gazoduc terrestre Cyrenée ;
- l'alimentation au fioul léger de la future centrale de Lucciana B dès sa mise en service ;
- l'alimentation de la future centrale d'Ajaccio au gaz naturel dès sa mise en service.

Je rappelle au passage que la réalisation de la centrale du Vazzio était initialement prévu dans la PPI à horizon 2010 et que les retards successifs ont abouti à en décaler la réalisation en 2018.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de la dire et de le répéter, il est important d'avoir à l'esprit que tout retard dans la mise en œuvre des équipements de production diminue les marges de sécurité dans l'équilibre entre l'offre et la demande et augmente proportionnellement le risque de crise énergétique.

**Sachons tirer les enseignements du passé : le black out de l'hiver 2005 est encore dans nos mémoires.**

Si nous pouvons, à court terme, afficher un certain optimisme, tout peut être remis en cause à moyen terme si d'autres retards venaient à nouveau entraver la mise en œuvre du plan.

Nous attendons que le gouvernement indique quels sont les options qu'il arrête de façon à ce que les opérateurs susceptibles d'être concernés (EDF, GRT Gaz, GDF Suez etc.) puissent entrer dans une phase plus opérationnelle dans la réalisation de leurs investissements, qu'il s'agisse des futures centrales, de la réalisation du Cyrenée et de la distribution en gaz des agglomérations. D'autre part, nous attendons qu'il identifie précisément les financements qui seront mobilisés pour cela.

A cet effet, nous renouvelons notre demande de rendez-vous dans les meilleurs délais avec la ministre en charge de l'énergie.

Je vous remercie.